

Direction Générale de l'Administration et du Patrimoine

Direction du Budget et des Approvisionnements Service des Achats et des Marchés

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES AO/Z00/DBA/017/2018

POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS EN VUE DU RENFORCEMENT DE LA SECURITE DES RESEAUX INFORMATIQUES DE LA BCEAO

MARS 2018

PREMIERE PARTIE: DISPOSITIONS GENERALES

I.1. Introduction

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège et le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), sis à Dakar :
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- la Représentation auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (RCUEMOA) sise à Ouagadougou ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

I.2. Objet

Le présent dossier d'appel d'offres porte sur l'acquisition d'équipements de réseaux informatiques et de licences déclinés comme suit :

- deux (2) IPS de type FortiGate-90D avec une licence Bundle de trois (3) ans ;
- des licences pour l'authentification forte « Fortiauthenticator » pour trois cents (300) utilisateurs et « Fortitokenmobile » pour cent cinquante (150) utilisateurs ;
- un (1) boîtier de type Barracuda web filter 810 avec un support d'une durée d'un (1) an de base et trois (3) ans en option.

I.3. Allotissement et visite de site

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué des deux (2) lots distincts ci-après :

- lot 1 : Fourniture d'équipements et de licences de type FORTINET ;
- lot 2 : Fourniture d'un boîtier de type Barracuda web filter 810

Chaque fournisseur est libre de soumissionner pour le(s) lot(s) de son choix.

Par ailleurs, il n'est pas prévu de visite de site.

I.4. Groupement

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou tout groupement d'entreprises. En outre, les candidats devront fournir tout document que la Banque Centrale viendrait à exiger avant l'attribution du marché.

En cas de groupement, la seule forme autorisée est le groupement solidaire. A ce titre, les entreprises concernées devront présenter dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra en outre indiquer le chef de file dudit groupement.

I.5. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne peut excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat de base

I.6. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité sans préjudice pour la Banque Centrale.

I.7. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

I.8. Langue de soumission

Les offres ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, seront rédigés en langue française.

Les documents complémentaires et les notices d'équipements fournis par le soumissionnaire dans le cadre de la soumission pourront être rédigés en langue anglaise, à condition d'être accompagnés d'une traduction en langue française.

I.9. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.10. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le Franc CFA. Toutefois, l'Euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA.

I.11. Présentation des soumissions

Les offres, établies en trois (3) exemplaires (un original et deux copies), devront être adressées à Monsieur le Directeur du Budget et des Approvisionnements et présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention :

« Appel d'offres pour la fourniture d'équipements en vue du renforcement de la sécurité des réseaux informatiques de la BCEAO ».

Les enveloppes intérieures comporteront en outre le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Chaque exemplaire des offres sera présenté en trois (3) parties distinctes comme suit :

- présentation de la société ;
- offre technique ;
- offre financière.

I.11.1. Présentation du soumissionnaire

Cette présentation comprendra :

- une description générale de la société (dénomination, adresse complète, forme juridique, domaines de compétence, nombre d'années d'expérience, régions couvertes, effectif, etc);
- prospectus, images en couleur des équipements proposés, etc;
- les nom et prénoms du mandataire légal ainsi que la fonction occupée par ce dernier dans la société.

I.11.2. Offre technique

L'offre technique comprendra au minimum :

- les spécifications techniques, fonctionnelles et normes de performance, des équipements conformément aux exigences définies dans la deuxième partie du présent dossier d'appel d'offres;
- la liste d'au moins trois (3) références techniques similaires appuyées par les attestations de bonne exécution ou tout autre document équivalent;

- la liste et les CV des représentants du fournisseur dans les huit (8) pays de l'UMOA pour la prise en charge de la maintenance du système pendant la période de garantie;
- la stratégie d'intervention ;
- le planning initial;
- la formulation d'avis et remarques, etc.

I.11.3. Offre financière

Les prix indiqués par le soumissionnaire doivent être établis en hors taxes et hors douane. Ils sont fermes, non révisables, et comprennent tous les coûts récurrents durant le cycle de vie des équipements associés, conformément à la méthodologie TCO « Total Cost of Ownership, Coût total de possession), à savoir :

- durée de vie estimée ;
- frais d'acquisition ;
- frais énergétiques ;
- frais de transport ;
- coûts des licences ;
- frais d'exploitation (main-d'œuvre);
- frais de maintenance et de réparation ;
- coûts des câbles et accessoires.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

Le soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais dans la lettre de soumission de l'offre.

I.11.4. Actualisation des offres techniques

Compte tenu des évolutions technologiques du marché de matériels informatiques, il pourrait être demandé au soumissionnaire retenu de réviser son offre pour répercuter les évolutions technologiques éventuelles si un délai de six (6) mois s'écoule entre le lancement de l'appel d'offres et la signature du contrat de marché.

I.12. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent contrat, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

I.13. Agrément

Les soumissionnaires revendeurs devront fournir dans leur soumission la preuve de l'agrément du fabricant des équipements.

I.14. Lettre type de soumission

Le soumissionnaire présentera son offre en remplissant le formulaire joint à l'annexe 1 (Formulaire de soumission) sous peine de rejet de son offre.

I.15. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres sous pli fermé devront être déposées au Siège de la BCEAO, à l'Avenue Abdoulaye FADIGA – BP 3108 DAKAR - Sénégal, au bureau 509 du 5° étage de la Tour le **vendredi** 6 avril 2018 à 17 heures TU au plus tard.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS...) indiqué sur le pli fera foi. Les offres envoyées par courrier électronique ne seront pas acceptées.

I.16. Coordonnées bancaires

Les soumissionnaires basés en dehors de la zone UMOA devront communiquer dans leurs offres, leurs coordonnées bancaires suivant le canevas ci-après :

- Code Banque ;
- Code guichet;
- N° du compte ;
- Clé RIB ;
- IBAN;
- SWIFT.

Les soumissionnaires hors UMOA devront indiquer leurs coordonnées bancaires conformément aux standards en vigueur dans leur pays d'origine. Toutefois, ces informations devront être conformes aux normes de codification bancaire internationales.

I.17. Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à des vérifications de conformité ainsi qu'à l'évaluation et au classement des offres reçues au titre de chacun des deux (2) lots de l'appel à concurrence.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité et des performances techniques et financières de la société attributaire pourraient être exigées avant la signature du contrat.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Les quantités pourront être augmentées ou diminuées à hauteur de trente pour cent (30 %) à la discrétion de la Banque Centrale.

I.18. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier les capacités technique et financière du prestataire retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

I.19. Attribution du marché

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est ressortie la plus économiquement avantageuse.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres à tout moment, avant l'attribution du marché.

Les équipements à fournir doivent être neufs. Par conséquent, la BCEAO se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état et l'origine des matériels livrés.

I.20. Publication des résultats provisoires

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO. A cet égard, tout candidat pourra formuler un recours par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché.

Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

I.21. Notification du marché

Pour chaque lot, le marché sera notifié au soumissionnaire retenu et un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux (2) Parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.22. Modalités et délai de livraison

- **I.22.1.** La livraison des équipements commandés se fera DAP « Delivered At Place » selon les incoterms 2010 dans les locaux du Siège de la BCEAO.
- **I.22.2.** Les délais de livraison devront être indiqués dans la soumission et commenceront à courir à compter de la date de signature du marché.
- **I.22.3**. Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'une pénalité égale à un pour mille (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3 %) du prix du marché.

I.23. Modalités de paiement

Les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance forfaitaire de démarrage de trente pour cent (30 %) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, vingt-huit (28) jours après la signature du bordereau de livraison des équipements et licences assujetties ;
- soixante-cinq pour cent (65 %), à la livraison conforme des équipements, attestée par la signature du bordereau de livraison par les deux (2) Parties ;
- cinq pour cent (5 %) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie, ou sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement financier reconnu par la Banque Centrale.

I.24. Lieu de livraison

Tous les équipements y compris les licences seront livrés au Siège de la BCEAO sis à l'Avenue Abdoulaye FADIGA B.P. 3108 Dakar Sénégal.

I.25. Garantie

Tous les équipements sont livrés neufs avec les dernières versions des logiciels. Ils sont couverts par une garantie constructeur d'une durée d'un an au moins, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO. Le délai de garantie prend effet à compter de la date de signature du bordereau de livraison par les deux (2) Parties.

En cas de non-conformité, le retour des équipements est fait entièrement à la charge du fournisseur.

La date de prise d'effet des garanties, des services d'appui technique et des licences d'utilisation associés aux équipements livrés ne doit pas être antérieure à la date de livraison dans les locaux de la BCEAO établie par le bordereau de livraison. Le non respect de cette clause est un motif de rejet ou de résiliation du marché pour cause de non conformité.

La garantie doit couvrir les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui seront effectuées (transport, déplacement, hébergement, main-d'œuvre, etc.) durant la période de garantie d'un an à compter de la signature du dernier bordereau de livraison.

I.26. Assurance

Le fournisseur retenu et ses sous-contractants devront, à leur charge, souscrire à des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant notamment les risques de transport et de livraison.

I.27. Litiges et contestations

Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre *ad hoc* désigné par la CCJA.

L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar au Sénégal, et selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

I.28. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : **courrier.zdba@bceao.int.** La BCEAO se réserve le droit de ne pas donner suite à toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai de clôture.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse : www.bceao.int.

A ce titre, les candidats sont invités à consulter régulièrement ce site internet.

I.29. Intention de soumission

Préalablement au dépôt des soumissions, les candidats intéressés sont priés de manifester leur intention par courrier électronique à l'adresse : courrier.zdba@bceao.int.

DEUXIEME PARTIE: CARACTERISTIQUES TECHNIQUES / CADRES DE DEVIS

Les spécifications techniques des équipements et licences sont déclinées comme suit :

Lot 1 : Fourniture d'équipements et de licences de type FORTINET « ou équivalent »

II.1.1 IPS de type Fortigate 90D

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de deux (02) IPS Fortinet de type FortiGate-90D de dernière version matérielle et logicielle, ainsi que des accessoires et modules associés, répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

Alimentation:

- Voltage : AC 120/230 V ;
- Fréquence : 50 60 Hz ;
- Power Consumption Operational: 11.7 Watt.

Interfaces:

- · Console Port :
- USB Management Port;
- 2x USB Ports;
- 14x GE RJ45 Switch Ports / 10x GE RJ45 Switch and 4x RJ45 PoE Ports on PoE Models :
- 2x GE RJ45 WAN Ports.

Fonctionnalités: :

 ASIC VPN, DMZ port, Intrusion Prevention System (IPS), URL filtering, VPN support, anti-malware protection, application filtering, firewall protection, wall mountable, web threat protection.

Système d'exploitation minimum :

Type : FortiOS 5.

Licences et support :

• 3 Year Hardware Bundle Upgrade from 24x7 to FortiCare 360 Contract for FortiGate-90D.

Par ailleurs, le soumissionnaire proposera en option pour chaque Fortigate 90D, une licence bundle pour une durée d'un (1) an.

II.1.2 Solution d'authentification forte « FortiAuthenticator »

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de licences « Fortiauthenticator » et « Fortitokenmobile », respectivement pour 300 et 150 utilisateurs, ainsi qu'un support technique pour une durée de trois (3) ans.

Licences et support :

- Fortinet FortiAuthenticator-VA Base with 100 user license. Unlimited vCPU #FAC-VM-Base:
- Fortinet FortiAuthenticator-VA 100 User License Add-on;
- FortiTokenMobile (Electronic License) 150 users ;
- 3 Year 24x7 FortiCare Contract (1 500 Users).

II.1.3. Quantités et livrables

Tous les équipements doivent être livrés avec une alimentation électrique 220-230V-50 Hz et des cordons de prise mâle type E/F (Norme CEE 7/7) et certifiés IS 9001-2008.

Le tableau ci-après précise les livrables attendus et les quantités pour tous les équipements requis pour le lot 1 :

Site	Fortigate 90D avec une licence Bundle de 3 ans et 1 an en option	Fortinet FortiAuthenticat or-VA Base pour 100 utilisateurs	Fortinet FortiAuthenticat or-VA 200 User License Add-on	FortiToken Mobile pour 150 utilisateurs	FortiCare Contract (1 - 500 Users)
SIÈGE- DAKAR	2	100	200	150	3 ans

Lot 2 : Fourniture d'un boîtier de type Barracuda web filter 810 « ou équivalent »

II.2.1 Barracuda Webfilter 810

Il est requis des soumissionnaires la fourniture d'un équipement Barracuda Webfilter 810 avec la référence produit « 8YFI810a » et d'une licence de support technique et de mise à jour Energize pour une durée de base d'un (1) an.

Le soumissionnaire proposera en option une licence de support technique et de mise à jour pour une durée de trois (3) ans.

II.2.2 Quantités et livrables

Le boîtier Barracuda WebFilter 810 doit être livré avec une alimentation électrique 220-230V-50 Hz et son cordon de prise mâle type E/F (Norme CEE 7/7) et certifié IS 9001-2008.

Le tableau ci-après précise le livrable attendu et la quantité de l'équipement requis.

Site	Boîtier Barracuda WebFilter 810 avec un support technique et une mise à jour Energize pour une durée d'un (1) an de base et trois (3) ans en option	
SIÈGE- DAKAR	1	

ANNEXE 2 : Cadres du devis pour les équipements

Lot 1 : Fourniture d'équipements et de licences de type FORTINET « ou équivalent »

N°	Article	Quantité	Prix unitaire en FCFA HT-HD/euros	Montant en FCFA HT- HD/euros
1	Fortigate 90D avec une licence Bundle de 3 ans et 1 an en option	2		
2	Fortinet FortiAuthenticator-VA Base pour 100 utilisateurs	100		
3	Fortinet FortiAuthenticator-VA 200 User License Add-on	200		
4	FortiTokenMobile pour 150 utilisateurs	150		
5	Accessoires	Forfait		
	Sous-total 1			
	Coût de maintenance	1		
	Coût de transport	1		
	Coût de livraison	1		
	Sous-total 2			
	Montant total de l'offre			

Arrêté le présent devis à la somme de : (en toutes lettres)

Lot 2 : Boîtier Barracuda WebFilter 810 « ou équivalent » avec un support technique et une mise à jour Energize pour une durée d'un (1) an de base et trois (3) ans en option

N°	Article	Quantité	Prix unitaire en FCFA HT-HD/euros	Montant en FCFA HT- HD/euros
1	Boîtier de type Barracuda web filter 810 « ou équivalent »	1		
2	Accessoires	Forfait		
	Sous-total 1			
	Coût de maintenance	1		
	Coût de transport	1		
	Coût de livraison	1		
	Sous-total 2			
	Montant total de l'offre			

Arrêté le présent devis à la somme de : (en toutes lettres)